

Marseille, 6 juillet 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

La bonne qualité des eaux de la Méditerranée soutient l'économie du littoral

Pour la 7^{ème} année, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et la Direction interrégionale de la mer Méditerranée ont organisé une rencontre avec les acteurs du monde de la mer sur la qualité des eaux de la Méditerranée. **Les résultats 2017 de la campagne de surveillance** réalisée pour la mise en œuvre des directives-cadres sur l'eau et sur le milieu marin ont été présentés. Plus de la moitié des petits fonds côtiers ne subissent pas de pressions majeures mais plusieurs sites restent à protéger des pollutions chimiques venant de la terre et de certaines dégradations liées aux activités maritimes et littorales. La mobilisation pour une Méditerranée plus saine se poursuit car **les actions de protection sont bonnes pour la mer** mais également pour **l'économie du littoral**.

➤ Les activités côtières génèrent plus de 10 milliards d'euros de bénéfices

Parmi les premières destinations touristiques mondiales, la mer Méditerranée **est le support de nombreux emplois et activités**. Elle génère une économie importante et rend de nombreux services gratuits : production de ressources alimentaires, régulation du climat, ressources pharmaceutiques... Cette attractivité touristique et ces services écologiques sont étroitement liés à la qualité du milieu.

Différents travaux de recherche, co-financés par l'agence de l'eau, livrent une **première évaluation à l'échelle des baies et des rades de la valeur économique des activités côtières en lien avec la qualité de l'eau et du milieu**. Cette valeur est estimée à **1,69 milliard d'euros⁽¹⁾** par an. Les **activités liées à la restauration et à l'hébergement** à proximité de la mer, génèrent, quant à elles, **8,7 milliards de chiffres d'affaires⁽¹⁾**. A elle seule, la baignade atteint presque le milliard d'euro en termes de volume d'activité. Ce montant est calculé à partir d'enquêtes de terrain sur les dépenses déclarées par les pratiquants et d'études d'évaluation du consentement à payer. Les usagers des plages, par exemple, se disent prêts à payer 6 €/jour/personne pour se baigner dans une eau de bonne qualité (Polomé et al. 2005).

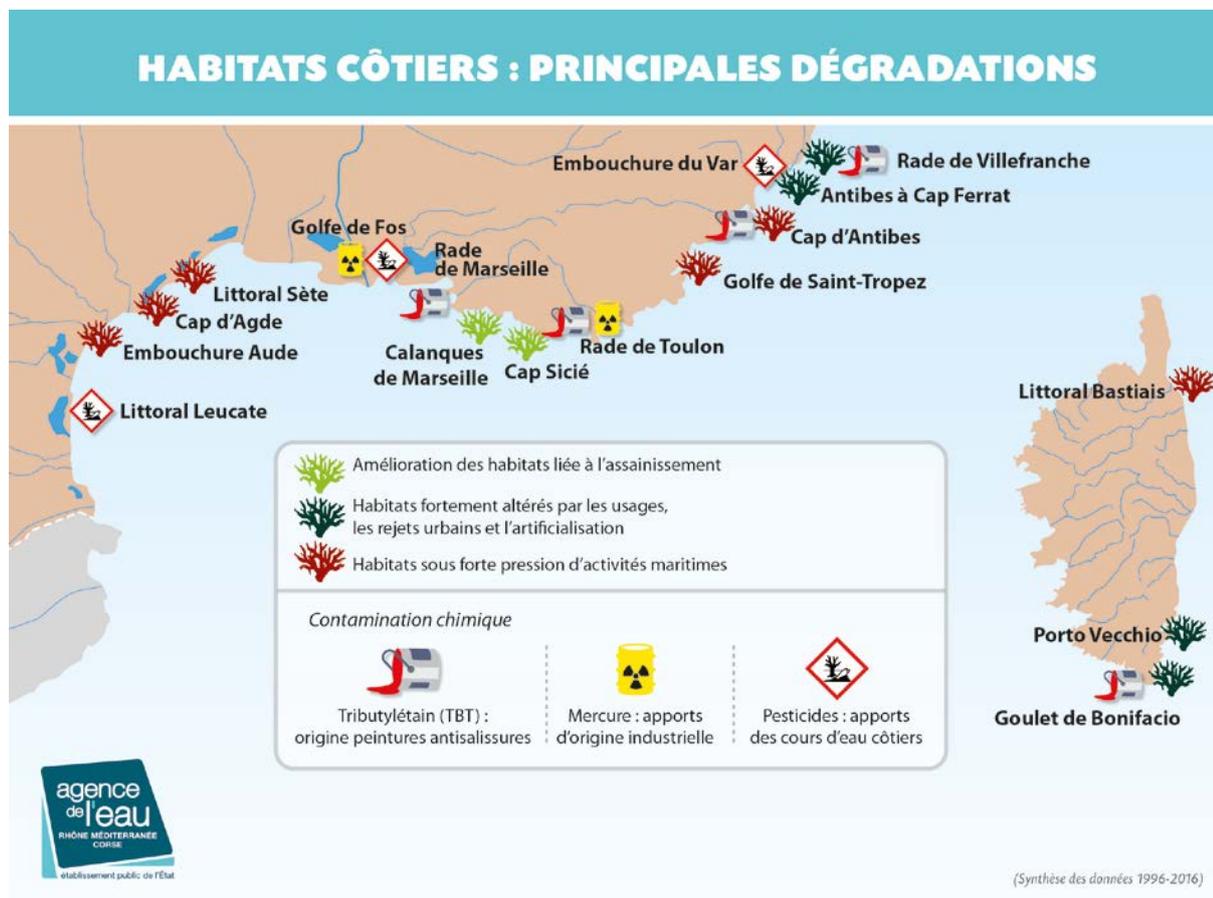
Ces chiffres encourageants montrent tout l'enjeu et les attentes de nos concitoyens pour poursuivre les efforts d'amélioration de la qualité des eaux marines.

⁽¹⁾ Source : IRSN / Universités de Versailles et de Toulon



➤ Des eaux de bonne qualité générale mais des secteurs toujours sous l’emprise des pollutions chimiques

La surveillance 2016 des eaux marines réalisée pour la mise en œuvre des directives-cadres sur l’eau et sur le milieu marin montre **un état du littoral en bonne santé générale** et conforme aux normes européennes, signe de progrès en matière de dépollution ou d’organisation des usages en mer. Néanmoins, quelques secteurs restent altérés notamment au droit des grandes agglomérations littorales et portuaires tels que la rade de Marseille, de Toulon, d’Antibes ou de Villefranche, touchées par des **pollutions au tributylétain** issu des peintures antisalissures des bateaux, malgré la réglementation en vigueur depuis 2003 interdisant l’utilisation de ces biocides.



Le **mercure** d’origine industrielle est toujours présent dans le golfe de Fos sur Mer ou dans la rade de Toulon, des sites contaminés historiquement.

Les **pesticides** se retrouvent cette année encore au droit du littoral de Leucate, du golfe de Fos et de l’embouchure du Var, mettant ainsi en évidence le lien avec les apports des cours d’eau côtiers à la mer.

➤ Les grands cétacés contaminés par les plastiques

Les mammifères marins de Méditerranée sont contaminés par les phtalates à cause de l’ingestion de microplastiques. Les concentrations varient de 0,9 g/kg à 1,7 g/kg de chair en fonction des espèces concernées. Ce résultat renseigne sur l’impact des microplastiques sans pour autant caractériser les effets toxiques sur les animaux.

➤ Un état stable pour les herbiers de posidonie et les poissons

L’herbier de posidonie et le coralligène sont en bon état général exceptées les zones historiquement dégradées telles que les grandes agglomérations et les pôles industrialo-portuaires. La reconquête des herbiers de Posidonie est observée au droit des zones de rejets urbains de la calanque de Cortiou (Marseille) et de Cap Sicié (Toulon). Les efforts d’amélioration du traitement des eaux usées engagés dans ces zones littorales sont donc encourageants.

La connaissance des populations de poissons côtiers (petites larves et adultes) qui sont des descripteurs écologiques reste encore insuffisante pour faire un diagnostic global. Cependant, les secteurs de la Côte Bleue, des Embiez, de la plaine orientale de Corse et du littoral sud-ouest de la Corse présentent les densités les plus importantes de poissons adultes. Ces secteurs riches en poissons adultes le sont également en juvéniles. C'est le signe d'un bon fonctionnement du milieu marin avec peu de prédation et des habitats propices au développement des larves.

Pour la 2^{ème} année, on observe une **diminution des pollutions par hydrocarbures** malgré un retour à une fréquentation soutenue du littoral par les navires de haute plaisance de plus de 25 mètres, après trois années consécutives de moindre fréquentation.

Les opérations de **restauration des habitats marins** portent leurs fruits notamment au droit des deux gros sites à rejet urbain à Marseille et Toulon. Par exemple, une quinzaine de ports de PACA sont désormais équipés pour retrouver des fonctions écologiques d'habitat, de nurserie, de reproduction et d'alimentation. En effet, de plus en plus, le facteur limitant la vie marine ne serait plus la qualité de l'eau mais l'absence d'habitat stable colonisable par les espèces.

➤ 94,95 M€ pour la Méditerranée en 2016

L'agence de l'eau poursuit sa mobilisation en faveur de la Méditerranée. En 2016, elle a octroyé 94,95 M€ d'aide financière pour plus de 900 opérations dont 55 M€ ont contribué à la lutte contre les pollutions domestique et industrielle et 29 M€ à l'étude, à la surveillance ou la restauration de la biodiversité littorale terrestre et marine. L'État tient ainsi le cap de sa politique en faveur du milieu marin, à travers les actions de l'agence de l'eau mais également avec une mobilisation accrue de ses autres moyens, fédérant et complétant les interventions des collectivités, du monde associatif et des entreprises privées.

Cette mobilisation conduit par exemple à une finalisation de certifications « Ports propres » qui devrait intervenir d'ici un an sur plusieurs ports de la façade et à une harmonisation des campagnes de sensibilisation des plaisanciers à l'échelle de toute la Méditerranée française dès cet été.



Les actions de préservation de la Méditerranée répondent à la directive cadre stratégie pour le milieu marin et à sa déclinaison dans un Plan d'action pour le milieu marin (PAMM). Les mesures de ce plan, en cours de mise en œuvre, constituent depuis cette année le volet « protection des milieux marins » de la stratégie globale pour la façade méditerranéenne (le Document stratégique de façade, en déclinaison de la Stratégie nationale pour la mer et le littoral publiée en février 2017), dont les objectifs devront être validés début 2019 par les préfets coordonnateurs de façade (préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur et préfet maritime de la Méditerranée).

A propos de la Direction interrégionale de la mer Méditerranée – <http://www.dirm.mediterranee.developpement-durable.gouv.fr>

La direction interrégionale de la mer (DIRM) est un service de l'Etat (ministère de la transition écologique et solidaire) en charge de la conduite des politiques de l'État en matière de développement durable de la mer, de gestion des ressources, de régulation des activités maritimes et de renforcement de la sécurité en mer. Elle assure, sur l'ensemble de la façade méditerranéenne française, la promotion d'une gestion intégrée de la mer et du littoral sous l'autorité des préfets coordonnateurs compétents. La DIRM comprend de nombreux services spécialisés, assurant un maillage fin des 1800 km du littoral méditerranéen.

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr - @SauvonsLeau

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat dédié à la protection de l'eau et garant de l'intérêt général. Elle perçoit l'impôt sur l'eau payé par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs... Chaque euro collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations pour mettre aux normes les stations d'épuration, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières et protéger la biodiversité aquatique. L'agence de l'eau dispose d'un budget annuel d'environ 500 M€.

Contacts presse :

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse – Valérie Santini – 06 33 03 76 24 valerie.santini@eaurmc.fr

Agence Plus2sens – Laurence Nicolas – 04 37 24 02 58 - laurence@plus2sens.com